

# Éducation. Benoît Arrivé a échangé avec le ministre sur une reprise de l'école le 11 mai

## « Plus les annonces tardent, plus il sera difficile de rouvrir »

Interview

Benoît Arrivé

Maire de Cherbourg- en-Cotentin

### Que vous a dit le ministre de l'Éducation nationale ?

Cet échange était organisé par France Urbaine, l'association des grandes villes de France. Face à la perspective d'une réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai, les élus ont voulu rappeler au ministre leurs inquiétudes, légitimes, celles aussi des enseignants et des personnels communaux qui interviennent dans les écoles, et leurs exigences dans ce contexte du Covid 19. Les propos tenus par le gouvernement sont plutôt flous, voire contradictoires. L'échéance du 11 mai est-elle tenable ? Le débat a, à notre point de vue, été mal engagé et nous aurions préféré que la concertation précède la décision...

Lutter contre le décrochage

### Le ministre a-t-il été plus précis ?

Les réponses vont plutôt arriver dans quelques jours, au travers de doctrines nationales qui pourraient être adaptées, ou non, à l'échelon local. Jean-Michel Blanquer a rappelé en attendant que cette reprise sera progressive, des CP aux terminales sur une période de trois semaines. Pour lui, l'enjeu est avant tout social : éviter la déscolarisation des enfants. Selon ses chiffres, le décrochage scolaire concernerait 4 à 5 % des enfants depuis le début du confinement. Je pense pour ma part qu'il serait plutôt autour de 10 %.

### Quelles sont ces doctrines nationales ?

Le président de la République attend de la part du comité scientifique un rapport sur les conditions du déconfinement, avec des règles, des obligations, un protocole sanitaire national. C'est de ce rapport dont parle le ministre pour le décliner à l'Éducation nationale. Ce rapport devrait être rendu la semaine prochaine et donnera lieu ensuite à un travail avec les collectivités. Il est clair que si ce protocole ne peut pas être mis en place dans une école, celle-ci ne rouvrira pas.

### **Y a-t-il des pistes : désinfection, masques, tests...?**

Nous essayons déjà d'anticiper, sur la commune nouvelle, les questions de désinfection, de nettoyage des locaux, d'approvisionnement en savon... Il y aura le respect des gestes barrières, la distanciation sociale en fonction de l'âge des enfants. Il y a la question des masques effectivement, pour les enseignants, les personnels communaux, les enfants. Elle fera partie du protocole national. Le ministre a précisé que c'est l'Éducation nationale qui assurera la dotation en masques, si elle est nécessaire. Mais il convient que ce sera compliqué pour les jeunes enfants.

Une quinzaine d'élèves par classe

### **Concernant l'accueil des élèves, en sait-on plus ?**

Ce sont pour le moment des réflexions. Le ministre évoque plutôt des petits groupes, une quinzaine d'élèves par classe, en fonction de la configuration des locaux. Une proposition serait un premier groupe le lundi et le mardi, le second le jeudi et le vendredi, de manière à avoir des journées complètes.

### **Et ceux qui ne seront pas en classe ?**

Ils seront chez eux, en enseignement à distance, en étude ou dans un nouveau dispositif qu'il appelle sport, santé, civisme et culture. Ce dernier pose beaucoup de questions : dans quel lieu, quelles activités, gérées par des enseignants, des personnels municipaux, des partenaires associatifs ? Nous n'avons pas encore de réponses.

### **Y aura-t-il obligation ou non pour les parents de renvoyer les enfants à l'école ?**

Non. le ministre a confirmé que ce ne sera pas imposé aux parents, comme l'avait indiqué le président de la République. Mais Jean-Michel Blanquer rappelle que l'instruction est obligatoire.

### **Qu'en est-il de la restauration et des transports scolaires ?**

Nous n'avons pas de réponse. Cela dépendra du protocole sanitaire. Nous sommes au tout début du processus, et il va y avoir un gros travail à mener au niveau des mairies avec les directeurs d'école, avec les inspecteurs d'académie. Tout reste à faire...

### **Il y a quand même une certaine urgence...**

Si ce protocole national tarde trop, il sera extrêmement difficile de rouvrir le 11 pour les enseignants et le 12 pour les élèves. Ma priorité, c'est la sécurité des enfants, des enseignants et de nos agents municipaux. Si les conditions ne sont pas réunies, nous demanderons un report. Et nous avons besoin de mesures claires, simples, compréhensibles par tous, élus, enseignants et parents.

Propos recueillis par Jean LAVALLEY



Pendant près de trois heures, Benoît Arrivé et Dominique Hébert, adjoint aux politiques publiques, ont pu discuter avec le ministre de l'Éducation nationale sur la réouverture des écoles le 11 mai.